COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE ELEMENTAIRE DU PLAN 2018-2019

Mardi 11 juin 2019 à la bibliothèque de l'école

| Représentants de l'école | Représentants de la mairie | Représentants des parents d'élèves |
|---|---|--|
| Mr Denis OUARNÉ – Directeur Mme Angélique MERLE (CP) Mme Geneviève DEAL (CM2) Mme Yasmina GOMEZ (CM2) Mme Anne WACONGNE (CP) Mme Pascale FRANCO (CE1) Mme Nathalie BARBE (CE1) Mme Jacqueline FRANCOIS (CE2) Mme Nathalie BONJEAN (CE2) Mme Céline FARINEAU (CM2) Mme Christelle DEVADER (CE2) Mme Françoise LEFEBURE (CE1) Mme Christine ARAGON (CE2) Mme Rosalie SONDA (CM1) Mme Sylvie AMOUYAL (CM1) Mme Laurence BONNEVILLE (CM1/CM2) Mme Anne DURAND (complément de services) Mr Jean PIERRON (CM1) Mme Pascale GIACALONE (CP) Mme Frédérique GIBOIRE (CP/CE1) Mme Lucile SECOND est excusée (en formation à l'ESPE) | Mr Michel ROSSI – Maire de Roquefort-les-pins Mr Bernard POTTIER – Adjoint jeunesse et écoles Mr Greg CANU – Service jeunesse | Mme Samira DEMARIA Mme Florence GROENEVELT Mme Marlène LIESCH Mme Mathilde VERGNOLE Mme Stéphanie BLIN Mme Sylvia TRANNOY Mme Christelle GAZIELLO Mr Carlo FRANCESE Mme Isabelle RUYER Mme Marjorie GUERIN Mme Michèle CRONE Mr Christophe JORDAN Mme Sabine RICHER Mr Nicolas TANGUY Mr Frédéric DELATTRE Absents excusés: Mmes Claire FILIAGI Céline CHARRIER Cécile De DENARO Pascale GOURDANGE Mr Yann LELOUP |

Hommage à Mme Gomez qui part à la retraite pour ses 30 ans de travail dans notre école. Remerciements de Mr Ouarné pour son sérieux, son professionnalisme et son investissement pour les enfants comme en témoigne le voyage organisé annuellement à l'étranger (Barcelone cette année). Le directeur indique que de nombreux élèves reviennent lui rendre visite après être entré au collège, preuve qu'ils gardent un excellent souvenir de leur passage dans sa classe.

- Répartition classes/enseignants et effectifs pour l'année 2019/2020

18 classes / Effectif identique 487 élèves inscrits (1 de plus que cette année) Répartition :

- 3 CP
- 3 CE1
- 3 CE2

- 4 CM1
- 3 CM2
- 1 CP/CM2
- 1CE1/CE2

Les enseignants restent sur les mêmes niveaux (sauf Mme Bonjean qui passe du CE2 au CM2, Mme Amouyal qui passe du CM1 au CE2 et Mme Giboire qui passe de CP/CE1 à CE1/CE2) Temps partiels identiques

3 postes vacants sont à pourvoir, les nominations devraient intervenir à la fin juin. Les classes de ses nouveaux enseignants seront : le CP/CM2 et 2 classes de CM1.

A la rentrée nous serons à 27 enfants par classe en moyenne (Dès la rentrée il y aura 30 élèves dans la classe la plus remplie, 24 élèves dans les cours doubles)

- Point sur les travaux en cours ou annoncés par la Municipalité

Le directeur remercie la municipalité pour :

- l'acquisition de 2 armoires (Mme Amouyal et Mme Franco)
- l'acquisition de mobilier : 20 tables et 20 bureaux grande taille
- l'éclairage (LED) dans la partie haute du parking

<u>Connection internet défaillante</u> (problème récurrent) : Après consultation des services concernés, M le Maire indique que une box sera installée dans chaque bâtiment et que selon les besoin les lignes téléphoniques nécessaires seront installées. Ces travaux seront faits dans le courant de l'été.

Afin de permettre aux enfants de courir dans la cour : la municipalité propose de sécuriser et goudronner l'espace devant le bâtiment des Acacias et l'Algéco afin qu'il puisse être utilisé comme une cour. Cela augmentera la dimension de la cour d'environ 300 m2. Ces travaux seront effectués pendant l'été.

Le directeur indique qu'à la rentrée les espaces seront alors repensés :

- -Les CP et CE1 iront dans l'actuelle grande cour
- -Les CE2, CM1 et CM2 iront dans la petite cour entre les bâtiments Marçon et Acacias qui sera un espace jeux calmes, le nouvel espace sera dédié aux jeux sportifs.

La <u>plantation de l'arbre</u> dans la grande cour sera effectuée courant septembre pour des raisons techniques de plantation.

<u>Le potager pédagogique</u> (jouxtant la classe de Mr Pierron) a été installé par les enfants du CCJ aidés par les services techniques.

Il sera utilisé par le centre de loisir durant l'été. Puis les enseignants seront en autonomie durant l'année scolaire avec participation en garderie du soir de l'équipe de municipalité.

Etape suivante : des composteurs vont être installés début juillet avec la participation d'Univalom. Ils permettront de recycler les déchets alimentaires de la cantine → Commencer par ce qui n'est pas

du tout servi (ce ne seront pas des poubelles qui seront manipulés par les élèves)

- Questions diverses

Garderie du matin:

-Actuellement pour les besoins ponctuels, il existe un carnet de 10 tickets utilisable seulement sur l'année, or beaucoup de parents on un besoin réellement ponctuel et ce système n'est pas satisfaisant

surtout si la demande se fait en fin d'année. Serait-il possible d'envisager la vente à l'unité ? Et l'association des parents d'élèves peut elle servir de relais pour les échanges de tickets entre parents ?

M. Canu indique que la contrainte d'utilisation annuelle peut être retirée, les carnets seraient alors utilisables sur toute la scolarité de l'enfant.

La possibilité pour l'APE de mettre en contact les parents semble acceptée.

-Plusieurs parents demandent une extension de l'horaire de garderie du matin (à 7h15 ou 7h30). Pour les parents qui travaillent sur Nice et qui ont une contrainte horaire, l'ouverture de la garderie est trop tardive (à la fois en maternelle et en élémentaire). Une ouverture plus tôt est elle envisageable ? y aurait il un coût supplémentaire ?

La municipalité va étudier la demande. Mme Demaria propose d'évaluer le nombre de parents ayant un besoin (ceux présent systématiquement à 7h45 actuellement) et ceux qui pourraient être intéressées. M. le Maire demande à l'association de réaliser un sondage auprès des parents sur les horaires de la garderie.

Service à la cantine :

-Serait-il possible de revenir au service à table pour les CP et les CE1 afin d'éviter que les CM1 CM2 ne mangent pas trop tard ?

Plusieurs enseignants doutent de l'efficacité de cette solution. Cependant cela permettrait aux enfants de rester assis plus longtemps.

Cela pourrait être testé uniquement pour les CP : Il faut chiffrer le matériel nécessaire pour servir chaud, et le nombre de personnel. En fonction, un test pourra être fait en octobre.

-Serait-il possible de missionner des enfants de CM2 de guider les petits ?

Il y a un risque que certains parents le considèrent comme du travail déguisé.

- -Plusieurs enseignants indiquent que la variété des fromages et fruits servis laisse à désirer, ainsi Edam et pommes sont récurrents depuis plusieurs semaines, des fruits de saison seraient les bienvenus.
 - M. Canu et Mme Demaria (qui siègent à la commission cantine) précisent que la demande de préciser le contenu exact des menus et de varier les entrées, fromages et desserts est faite régulièrement mais que le prestataire (le collège) n'y donne pas suite.

Accessibilité à vélo :

Pourrait-il y avoir une piste cyclable protégée (pas seulement une bande cyclable non protégée)

M. Le Maire espère que les services départementaux accéderont rapidement à cette demande qui a déjà été faite (dans la continuité des travaux effectués sur la route des hauts de Roquefort). Une réalisation en 2020 pour la zone allant d'Intermarché jusqu'aux Colombier semble possible.

-Est-ce que ceci pourrait être étendue jusqu'au collège ?

Un projet en ce sens passant par le chemin de la Bergerie est en cours.

-Aménagement du trottoir (près du bâtiment des Acacias) trop étroit :

S'il est possible de décaler la zone de stationnement, le Maire estime que c'est faisable. M Canu va demander une évaluation des travaux nécessaires. .

Utilisation par les associations du tunnel.

M. Ouarné donne un avis défavorable, car certaines associations ne donnent pas la liste des élèves concernés. Selon toute l'équipe pédagogique, il est important que les responsables d'associations fournissent cette liste.

Le risque serait que le portail d'accès au tunnel ne soit pas fermé correctement : il est proposé la mise en place d'un badge (type Vigik) mais actuellement inadaptable aux portails. Ceci va être étudié.

Nouveau Groupe scolaire

M. le Maire indique qu'à ce jour le planning est respecté et que l'ouverture pour la rentrée 2020 est maintenue. Cependant les services de l'État ont demandé une étude environnementale du site de construction. L'étude a été lancée il y a 3 semaines, selon les résultats les travaux pourront commencer.

Y aura-t-il une navette gratuite entre les 2 écoles ?

La CASA va mettre en place une ligne de bus scolaire entre les deux écoles (matin et soir). La gratuité ne semble pas envisagée au regard du très faible montant facturé aux parents pour les bus scolaires. .

Y aurait-il un décalage des heures d'entrée et de sortie de l'étude ?

Oui, 15 min (8h45) pour la nouvelle école (8h30 au Plan), étude également décalée de 15 min

Mme Demaria présente <u>les résultats de la consultation pour la nouvelle école : une école de niveau</u> ou une école de secteur ?

Après deux envois aux parents de maternelle et élémentaire (mailing selon liste des parents inscrits à l'association), nous avons eu 32 retours argumentés par mail.

École de secteur : 6 votes soit 18,75% École de niveau : 26 votes soit 81,25%

Le détail des réponses a été envoyé à la municipalité et aux directeurs d'école, il sera aussi mis en ligne sur le site d'Allez Parents.

Il faut noter qu'un thème a trouvé un très fort écho auprès des parents : c'est l'aménagement d'un espace naturel / vert contiguë à la cour de récréation prévue dans la nouvelle école.

Plus d'une cinquantaine de familles souhaitent que les enfants aient accès à un espace naturel (pas forcément aménagé comme un jardin ou potager). L'idée, déjà évoquée à deux reprises lors de réunions sur le sujet, serait de délimiter une zone clôturée au delà de la cour actuelle afin que les enfants puissent s'y rendre pour lire, discuter et faire des jeux calmes.

Suite à la publication du « Tout savoir sur les écoles », la mairie a reçu 18 réponses dont 16 se prononçant plutôt pour une école de niveau.

Les cagnottes de classe

Des parents demandent si les comptes des associations sont à équilibres. Le directeur et les enseignants estiment que cette question est déplacée et sous-entend que les enseignants seraient de mauvais gestionnaires. Il fait remarquer que seulement la moitié des parents environ paient la participation de 25€ à la cagnotte de classe car elle n'est pas obligatoire. L'argent donné par la Tirelire est utilisé par chaque enseignant selon un programme communiqué à cette association et affiché.

Pour éviter les doutes sur l'utilisation des fonds, il y aura meilleure harmonisation à l'avenir pour éviter qu'une même activité soit payante ou pas selon les classes.

Il est précisé que la municipalité offre un transport pour une valeur de 450€ par classe et par an, mais ce budget n'est souvent pas suffisant et les enseignants doivent régler une partie des transports avec la cagnotte.

Le directeur remercie encore une fois la Tirelire pour la participation financière aux écoles.

Mme Lefébure demande à qui appartiennent les tapis de gym de la salle Charvet et comment en faire la demande.

Les associations ont acheté des tapis, donc une partie du matériel de gym leur appartient.

Il serait bien que l'esprit d'échange des bons procédés soit pérennisé.

<u>Mr Pierron demande l'installation de 2 paniers de basket</u> (qui ont été vandalisés) et une ligne au sol au city stade. Ainsi que du matériel sportif (cerceaux,..)

<u>Est-ce que l'éducatrice sportive - Gaëlle Delamaide- continuera à intervenir l'an prochain, sachant qu'elle donne grande satisfaction aux enseignants ?</u>

Selon M. Canu, la reconduction de son contrat dépend de l'obtention d'un concours administratif permettant de pérenniser son poste. A priori, elle a fait les démarches en ce sens donc c'est dans la bonne voie.

Mme Demaria présente <u>le projet de l'association « Allez parents » d'organiser des conférences-débats</u> à destination des parents. L'idée étant que quelques intervenants (éducateurs, pédopsychiatre, enseignants) exposent sur un thème puis échangent avec la salle. La municipalité a accepté de mettre un local à disposition. Une première conférence est envisagée après les vacances de la Toussaint. Plusieurs thèmes sont prévus : la gestion des écrans, des colères, l'égalité fille-garçon.... Mme Demaria invite l'ensemble de personnes intéressées par le projet à s'y associer lors d'une réunion début juillet.

Mme Trannoy, parent d'élève, remercie l'école pour l'assiduité des enseignants notamment les jours de grève. Mme Sonda tient à rappeler que les enseignants ne font pas grève pour ennuyer les parents mais pour défendre la qualité du système scolaire et donc les enfants.

La séance est levée à 19h54